

**FICHE DE CANDIDATURE**

Section européenne en 2<sup>de</sup> générale et technologique

Document à destination des représentants légaux

**RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE**

NOM : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Établissement scolaire fréquenté : .....

**RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT SOUHAITÉ**

Établissement scolaire demandé \* : .....

Lycée de secteur \* :  Oui  Non

Rang du vœu : .....

Langue européenne choisie en 2<sup>de</sup> GT : .....

Régime souhaité :  Externe  Demi-pensionnaire  Interne

**AVIS DU PROFESSEUR DE LANGUE CONCERNÉ**

.....  
.....  
.....

**AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE**

.....  
.....  
.....

\* Si cet établissement n'est pas le lycée de secteur de l'élève, les représentants légaux doivent renseigner une « fiche relative à l'assouplissement scolaire » en y joignant une copie de cette fiche de candidature.

- ❖ Ce document est à faire parvenir obligatoirement par l'établissement d'origine avant **le lundi 23 mai 2022** au lycée d'accueil demandé.
- ❖ À joindre obligatoirement une photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours.
- ❖ Le choix de la section européenne peut limiter le choix des enseignements optionnels à faire lors de l'inscription dans l'établissement d'accueil.
- ❖ L'élève peut formuler une demande de section européenne, à titre dérogatoire, dans un lycée autre que son lycée de secteur. Cette demande est satisfaite en fonction des places vacantes. Il est donc vivement conseillé de formuler un vœu dans le lycée de secteur.

Date et signature  
du chef d'établissement d'origine

Date et signature  
du responsable légal de l'élève